

Communiqué du lundi 16 mars

Aux prêtres et à l'ensemble des personnes participant à la pastorale liturgique et sacramentelle :

- **Précisions concernant les funérailles dans les églises :**

Elles sont à cette heure toujours possibles en veillant à ce que le nombre de personnes soit limité au minimum. (Cf. Journal Officiel JORF n°0065 du 16 mars 2020)

Aux personnes en mission ecclésiale et à aux personnes œuvrant dans les instances de gestion et d'accueil, à l'archevêché de Cambrai et à la Maison du Diocèse de Raismes :

Suite à la réunion de ce matin, en concertation avec les chefs de services, je demande à ce que la Maison du Diocèse de Raismes ne soit plus ouverte au public à ce jour.

En outre, voici quelques dispositions déjà communiquées aux personnes concernées

- Application stricte des consignes données par le diocèse le 13 mars 2020 (pour rappel : report de tous les rassemblements diocésains et locaux, suppression des rencontres avec les enfants, les jeunes et les personnes à risque).
- Extension de la suppression des rencontres en présentiel avec les adultes (réunions de service, avec les bénévoles, etc ...).
- Généralisation des réunions par téléphone ou par vidéo (réunions de services, avec les bénévoles, etc).
- Mise en place du télétravail recommandé, à charge aux responsables de service de s'organiser avec ses collaborateurs pour assurer une continuité de son service.
- Pour les mères ou pères d'enfants de moins de seize ans concernés par les fermetures d'établissements scolaires et de crèches, et qui ne peuvent travailler de chez eux, des dispositions sont prises en fonction de chaque situation.

Un communiqué suivra ultérieurement en fonction des prochaines directives au niveau national.

En communion de prière sous le regard de la Vierge Marie et de Sainte Eusébie, fondatrice de l'abbaye de Marchiennes, fêtée en ce jour.

Lundi 16 mars 2020 14h30

✠ Vincent Dollmann
Archevêque de Cambrai